

### À TABLE - 2<sup>ème</sup> édition !

### Le 23 mai, place à un repas unique composé de produits locaux dans les collèges de Loir-et-Cher

Promouvoir les produits locaux, valoriser les producteurs et les savoir-faire, telle est l'idée du Repas du Loir-et-Cher qui se tient ce jeudi 23 mai dans les collèges du département.

Ce jour-là, les demi-pensionnaires partageront tous le même repas, parfois en présence de leurs conseillers départementaux. Dans le cadre des actions du « Club des cuisiniers de Loir-et-Cher » et afin de promouvoir les approvisionnements en produits locaux, un repas unique composé de produits locaux est préparé ce jeudi midi dans les collèges du département.

De nombreux élus vont donc retourner en classe pour l'occasion !

Le repas sera composé de fromage de chèvre chaud sur tartine et salade, d'un sauté de boeuf accompagné de pommes de terre locales, d'un fromage blanc et d'une soupe de fraises... un dessert fait maison !

Le président du département, Nicolas Perruchot, se rendra dans le collège de Blois-Vienne en compagnie de Sandrine Lair, directrice académique des services de l'éducation nationale de Loir-et-Cher (DASEN). Ils seront accompagnés de Geneviève Repincay et Michel Fromet, les conseillers départementaux du canton. (Déjeuner à 12 h 15)

Catherine Lhéritier se rendra au collège d'onzain à Veuzain-sur-Loire  
Pascal Bioulac ira au collège de Lamotte-Beuvron  
Claire Foucher-Maupetit au collège de Saint-Amand Longpré  
Philippe Sartori au collège de Saint-Aignan  
Claude Denis déjeunera au collège de Mer  
Marie-Hélène Millet au collège « Les Provinces » à Blois  
Jacques Marier au collège de Selles-Sur-Cher  
Monique Gibotteau au collège « Robert-Lasneau » à Vendôme  
Philippe Gouet au Collège « Jean-Emond » à Vendôme  
Geneviève Baraban ira au collège Michel-Bégon de Blois  
Michel Contour au collège de Vineuil  
Gilles Clément au collège de Bracieux  
Patricia Hannon au collège de Neung-sur-Beuvron

#### À savoir ...

Le département compte pour l'année scolaire 2018/2019, 13 228 collégiens dans le public (26 collèges) et 2597 collégiens dans le privé (10 collèges) ; près de 80 % des élèves sont demi-pensionnaires. Chaque année, les collèges servent 1,4 millions de repas.

---

#### CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12